VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

Les profils touristiques de territoire

CC BRUYÈRES VALLONS DES VOSGES

Édition 2025



JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Photo de la première de couverture : @ CD88-JL

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLÉS 2023 4

2. GUIDE DE LECTURE 5

3. CARTE D'IDENTITÉ 7

Données de référence 8
Les grandes tendances 2023 10

4. ÉCONOMIE TOURISTIQUE 12

Les emplois touristiques 13
Les investissements touristiques 15

5. HÉBERGEMENTS 16

L'offre en hébergements marchands 17
Hôtellerie 19
Hôtellerie de plein air 20
Les locations saisonnières 21
Hébergements non marchands : les résidences secondaires 23

6. FILIÈRES TOURISTIQUES 25

Tourisme & patrimoine 26
Artisanat & savoir-faire 26
Activités de pleine nature & loisirs 27

7. OFFICES DE TOURISME 29

Les chiffres des offices de tourisme 30

8. NOTE MÉTHODOLOGIQUE / CALCUL DES NUITÉES 32

9. GLOSSAIRE 34

Chiffres-clés 2023



3,7%

Part d'emplois liés au tourisme



43 000 €

montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département à des projets touristiques privés depuis 2019

1 500

lits marchands



4 100

Lits touristiques

2 600

Lits non marchands

GUIDE DE LECTURE

Ce profil touristique de territoire propose une analyse disponible à **plusieurs échelles** :

Par EPCI

12 intercommunalités dans les Vosges

Par territoire d'observation touristique

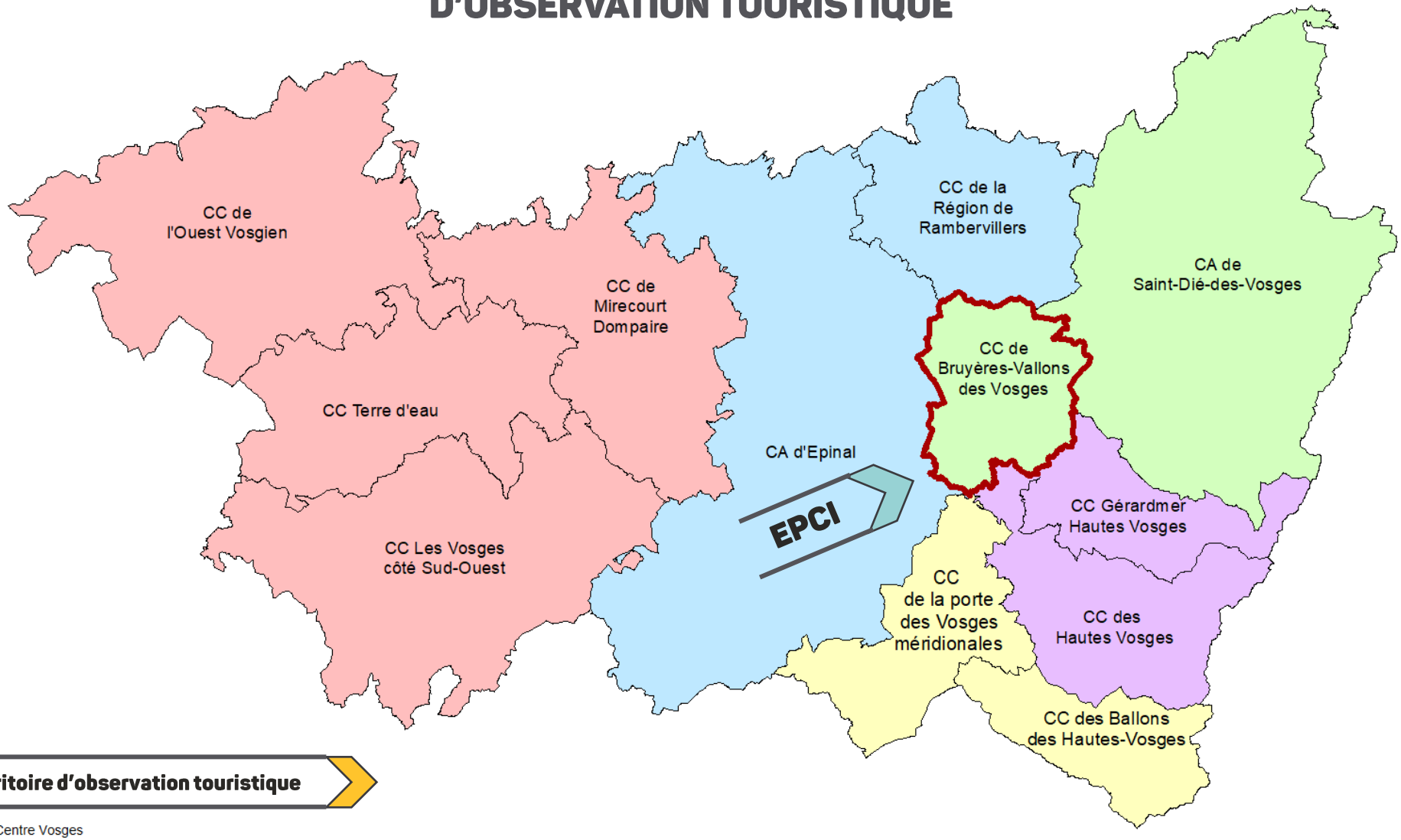
- Pour les données relatives à **Orange Flux Vision** (nombre de touristes, de nuitées...) **: 5 territoires** différents englobant chacun une ou plusieurs intercommunalités

- Pour les données des **locations saisonnières** : **6 territoires** différents englobant une ou plusieurs intercommunalités

Ces échelles seront mentionnées pour chaque thématique, en haut à gauche de la page, en dessous du titre !



LES PÉRIMÈTRES INTERCOMMUNAUX ET LES TERRITOIRES D'OBSERVATION TOURISTIQUE



Réalisation : Conseil Départemental des Vosges - DGS - mission d'appui Prospective, Evaluation, Observatoire et Plan mangérial - septembre 2024

Partie 1

CARTE D'IDENTITÉ



DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

15 231 habitants répartis sur 34 communes

1 office de tourisme

8 sites de visite et de loisirs

MASSIF DES VOSGES
MONTAGNE BUISSONNIÈRE

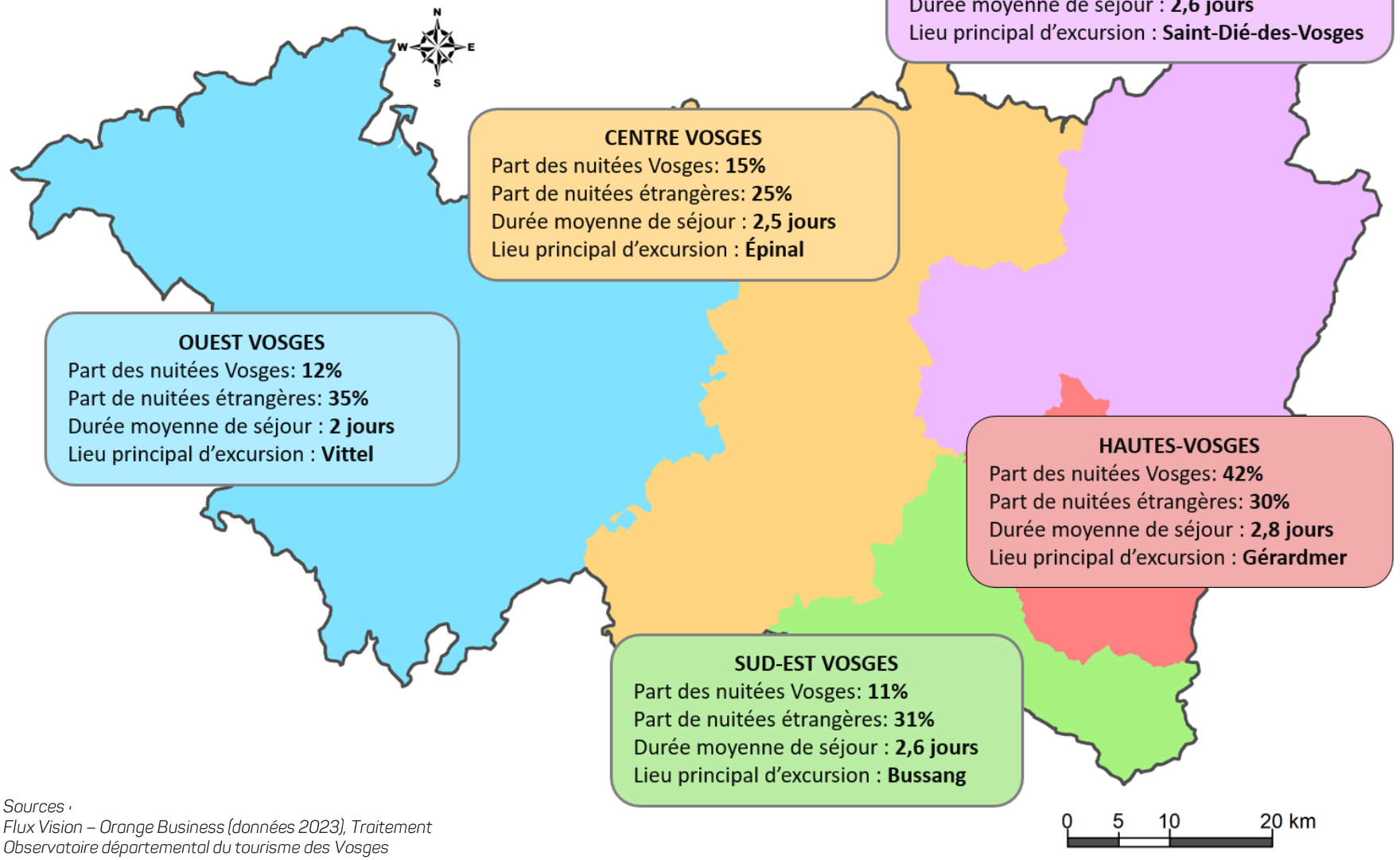
24

Communes comprises dans le périmètre du Massif des Vosges

Sources : Observatoire départemental des territoires et du tourisme des Vosges



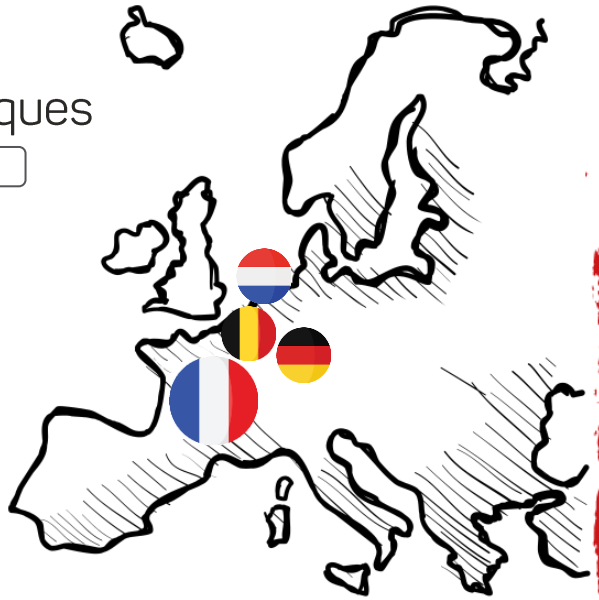
LES GRANDES TENDANCES 2023

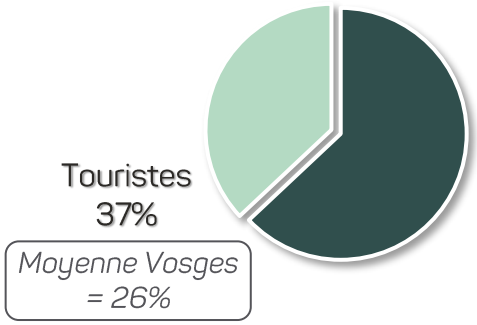


Sources :
Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges
IGN-ADMIN-EXPRESS-2022

Réalisation : Conseil départemental des Vosges - DGS - Mission d'Appui : Prospective, Évaluation, Observatoire et Plan Managérial - Mai 2023

- **1,9 million** de nuitées marchandes et non marchandes
 Part Vosges = 20%
- **682 000** touristes *Part Vosges = 19%*
- **32 %** : part des nuitées touristiques étrangères *Moyenne Vosges = 30%*
- **2,6 jours :** durée moyenne de séjour *Moyenne Vosges = 2,6 j*





Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2023), Traitement ARTGE - Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Pour information Déodatie :

Répartition des lits marchands et non marchands

CA Saint-Dié-des Vosges	CC de Bruyères-Vallons des Vosges
90%	10%

Clientèle étrangère

1. Allemagne
2. Pays-Bas
3. Belgique

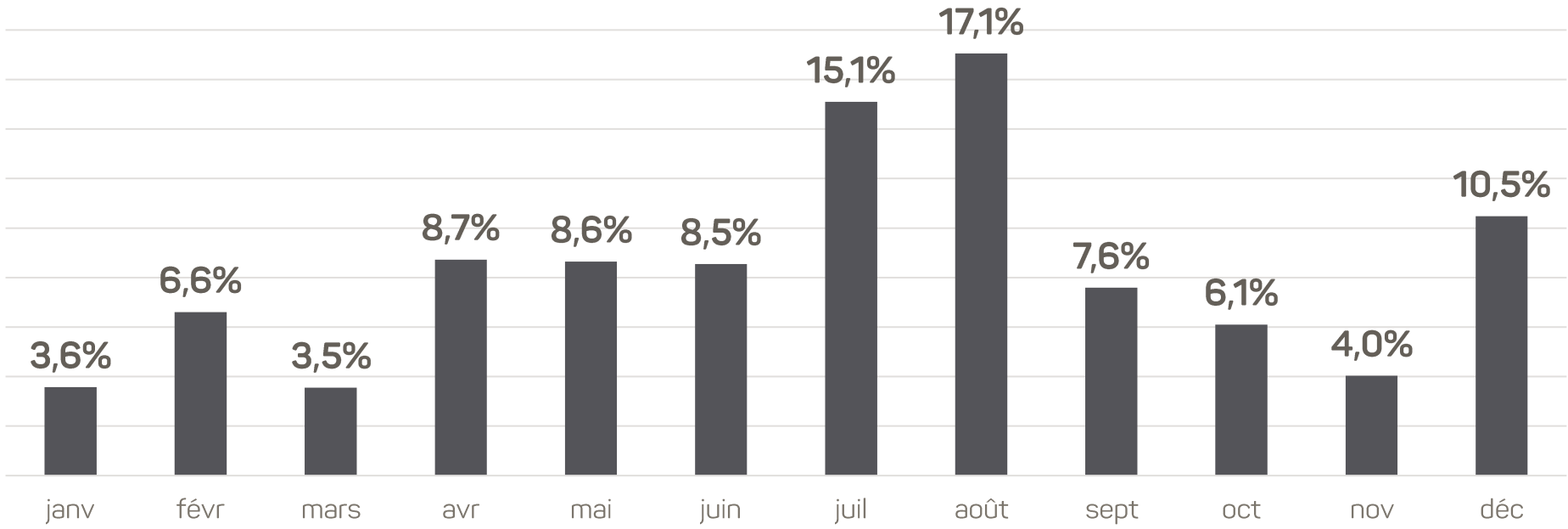
Clientèle française

1. Grand-Est
2. Ile-de-France
3. Hauts-de-France
4. Bourgogne-Franche-Comté
5. Auvergne-Rhône-Alpes

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES 2023

NUITÉES MARCHANDES ET NON MARCHANDES*



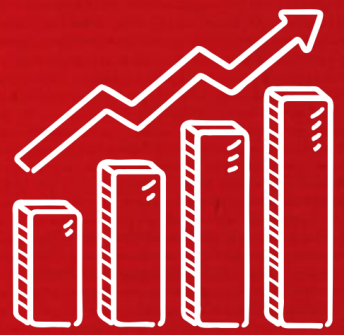


**Flux Vision est un outil de mesure des flux de déplacements touristiques.*
Cette technologie ne permet pas de distinguer les nuitées passées dans un hébergement marchand ou non marchand (cf. Note méthodologique p42)

Sources : Flux Vision – Orange Business (données 2022-2023), Traitement Observatoire départemental du tourisme des Vosges

Partie 2

ÉCONOMIE TOURISTIQUE



LES EMPLOIS TOURISTIQUES

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

3,7%
Part des emplois liés au tourisme

Moyenne Vosges : 6,7%



2,6%
des entreprises touristiques du département



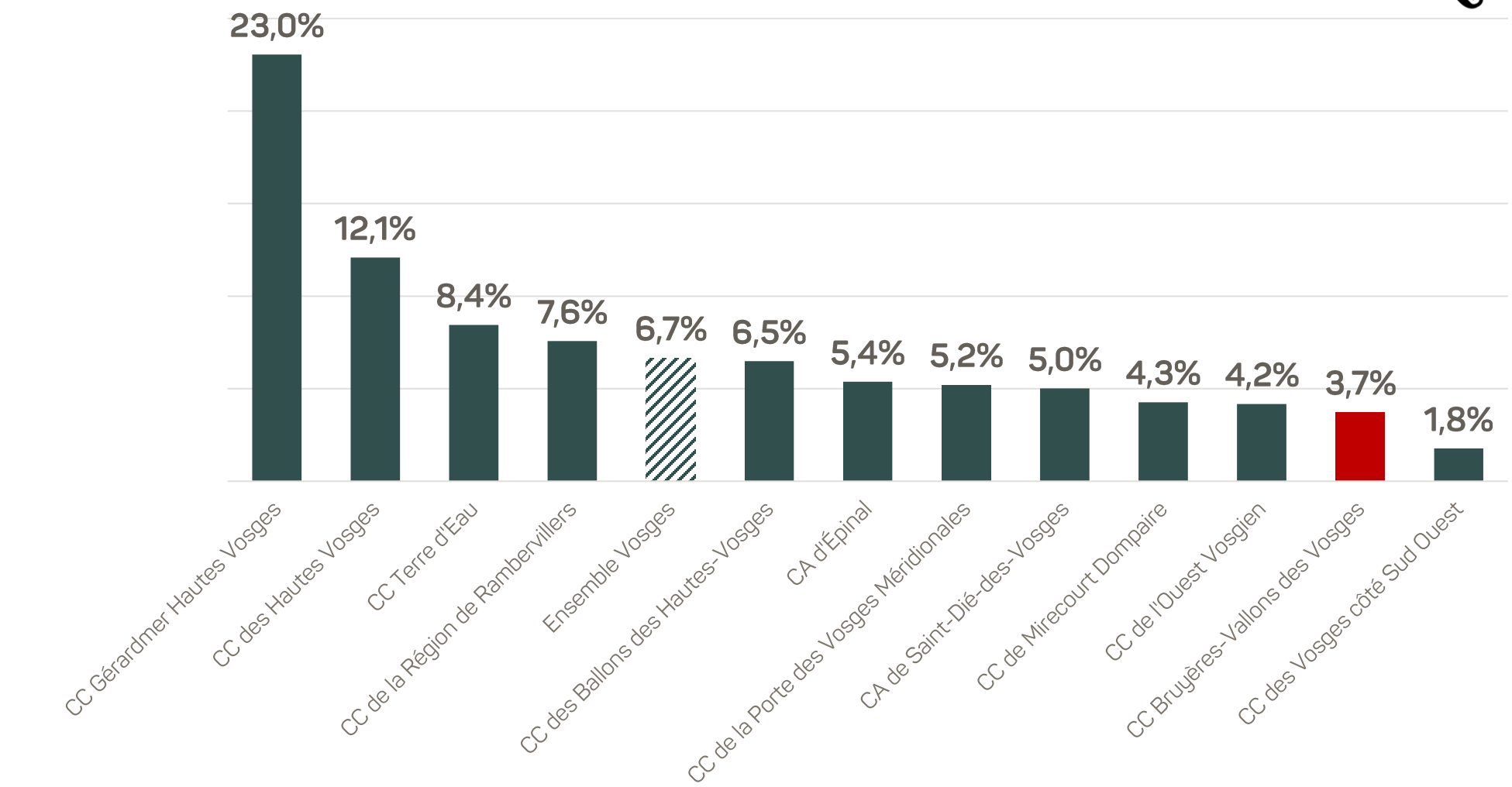
1,3%
des emplois touristiques du département

76,7%
des salariés travaillent dans l'hébergement et la restauration

Moyenne Vosges : 80,6%

Part des emplois salariés du secteur du tourisme sur l'ensemble des emplois salariés de l'EPCI
Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2019-2022)

TAUX D'EMPLOIS LIES AU TOURISME PAR EPCI



Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé, par zone d'emploi x APE (2019-2022)

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

334 000 €

Montant des investissements subventionnables depuis 2019



43 000 €

Montant des subventions allouées par l'EPCI et le Département aux projets touristiques privés depuis 2019

Exemples des principaux investissements réalisés :

- **Réhabilitation d'un ancien hôtel**
- **Création d'un meublé de tourisme**

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données de 2019 à 2023)

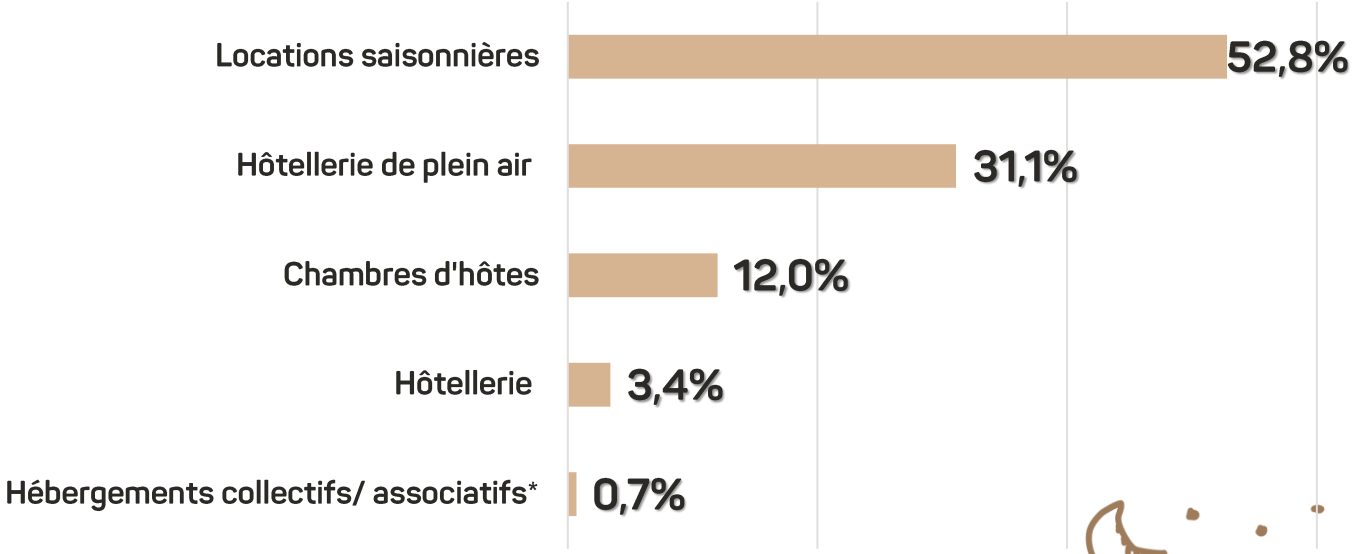
Partie 3

HÉBERGEMENTS



L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS MARCHANDS

Répartition des lits marchands par type d'hébergements



* Hébergements collectifs et associatifs : Résidences de tourisme, Villages vacances, maisons familiales, centres sportifs, auberges de jeunesse, gites de groupe, accueils collectifs de mineurs

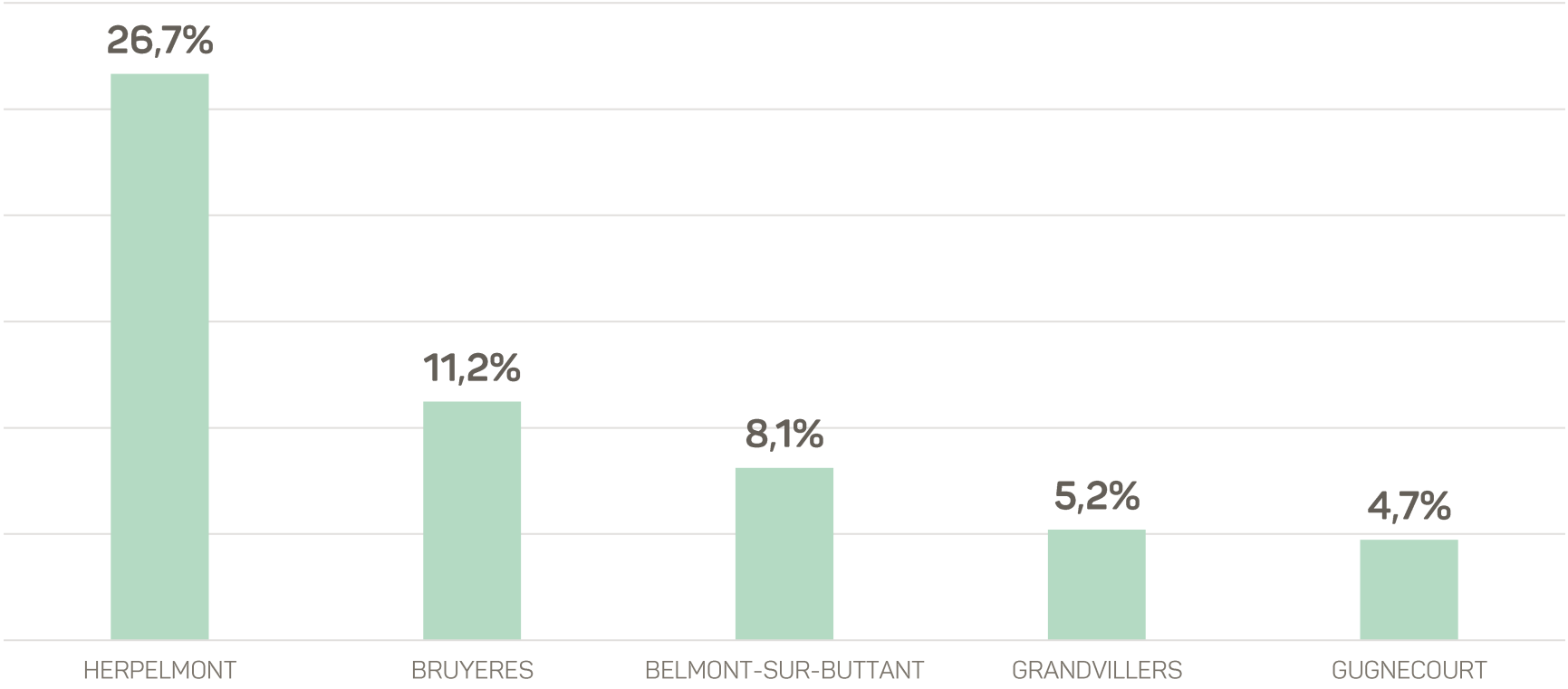
Source : Taxe de séjour CC de Bruyères Vallons des Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

1 500

lits marchands


© Bartosch Salmanski

TOP 5 DES COMMUNES PROPOSANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE LITS MARCHANDS



Source : Taxe de séjour CC de Bruyères Vallons des Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges



1 établissement
classé 3 étoiles



50 lits

Source : Taxe de séjour CC de Bruyères Vallons des Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

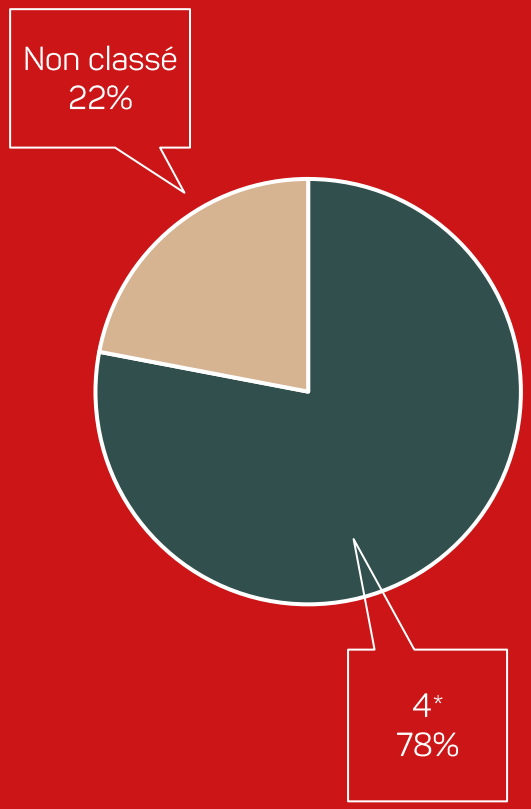
2 établissements

460 lits

FOCUS

Le Camping 4* « Le Domaine des messires » à Helpelmont est l'hébergement le plus important du territoire et le 10ème plus gros camping des Vosges

RÉPARTITION DES LITS PAR CLASSEMENT



Source : Taxe de séjour CC de Bruyères Vallons des Vosges (2024) - traitement Observatoire départemental du tourisme

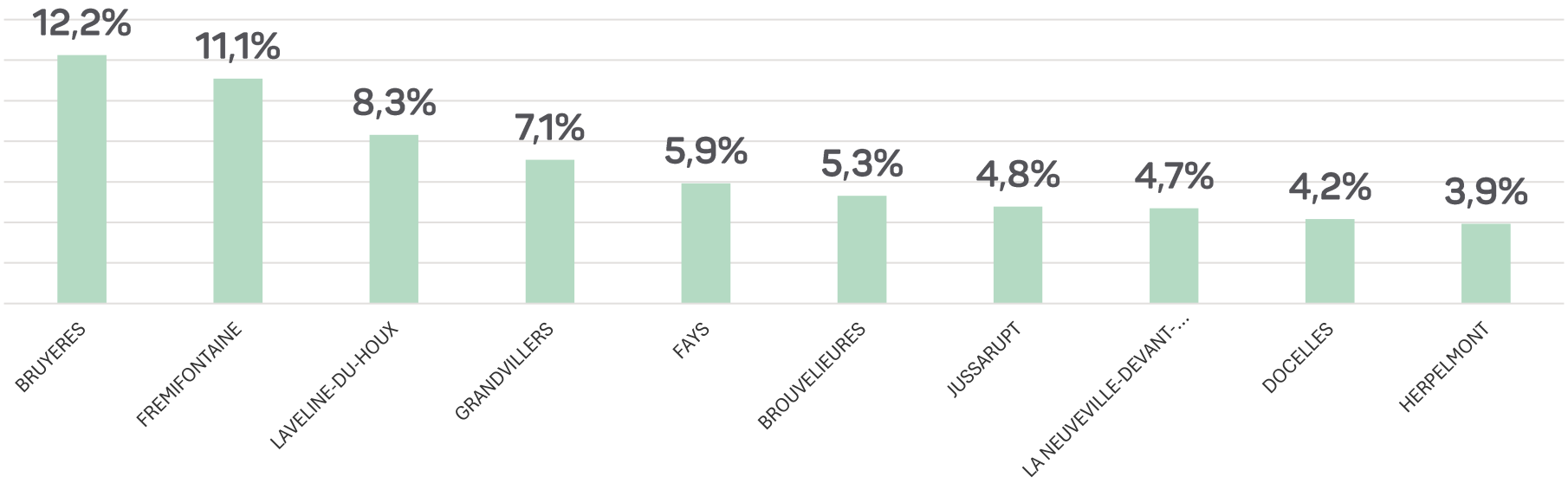
LES LOCATIONS SAISONNIERES – FRÉQUENTATION AIRDNA

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

108 logements* pour **433** lits

Part Vosges : 1,8%

TOP 10 DES COMMUNES ACCUEILLANT LE PLUS DE LITS

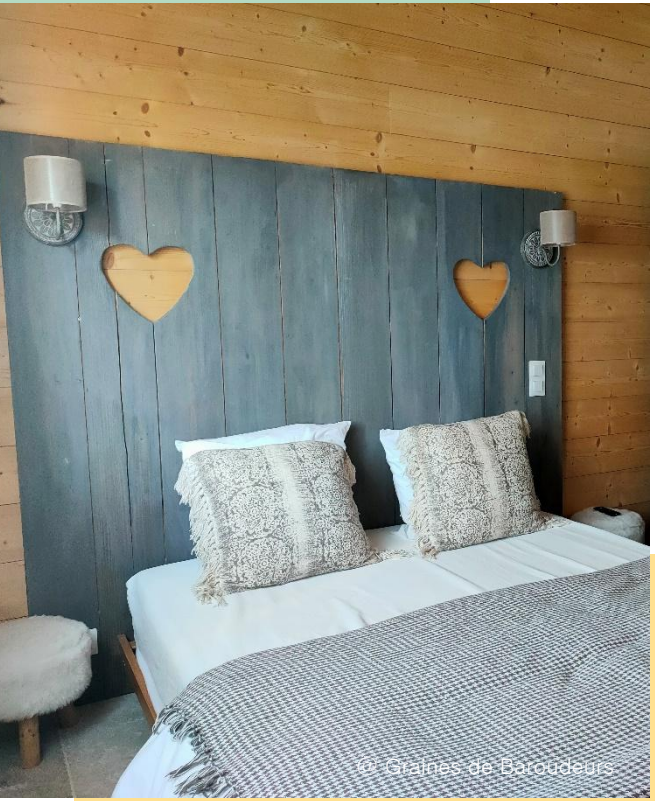


** Logements loués au moins 1 fois par mois*

Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2024)

LES LOCATIONS SAISONNIERES – FRÉQUENTATION AIRDNA

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges



54 000 nuitées

Part Vosges = 1,5%

-20,9% vs 2023

Evolution Vosges : -12,1%

1,8 millions d'€ de revenus

Part Vosges = 1,3%

-28,0% vs 2023

Evolution Vosges : -6,6%

Taux d'occupation : 27,9 %

Moyenne Vosges = 33,1%

Durée moyenne de séjour : 3,3 jours

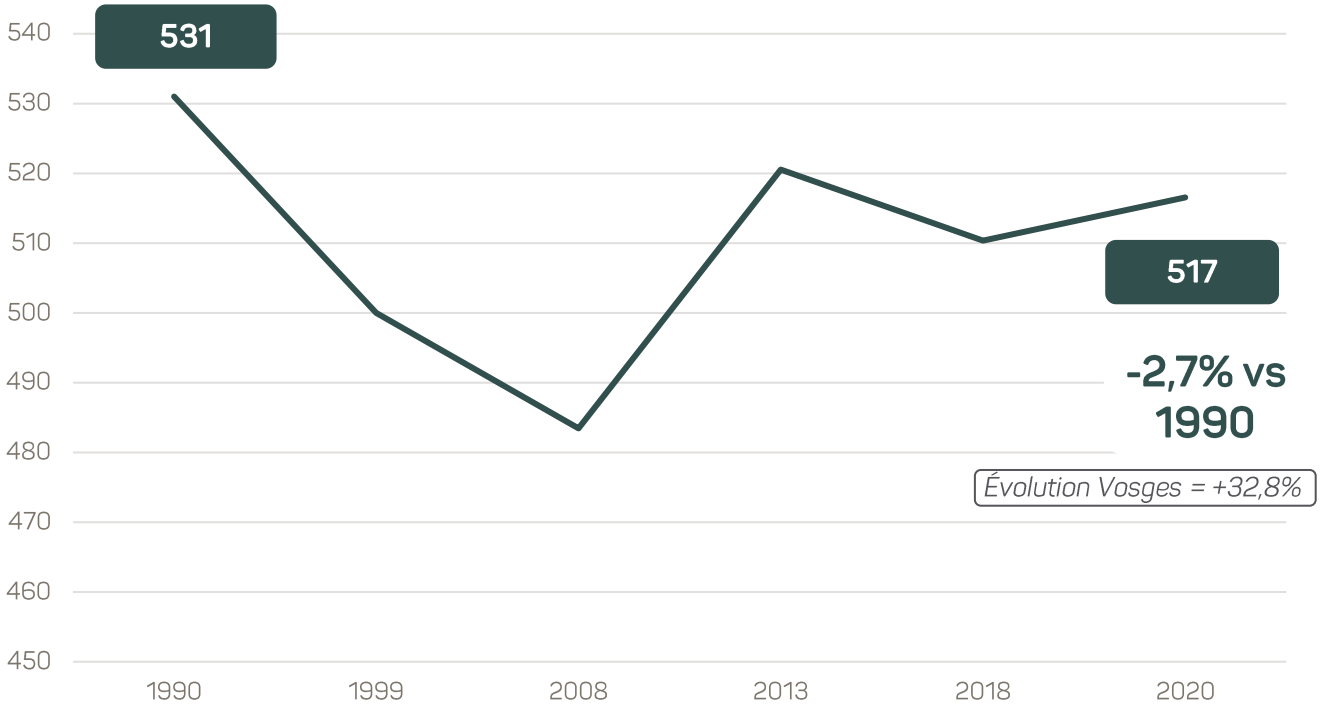
Moyenne Vosges = 3,2 jours

Sources : Airdna – ARTGE– logements commercialisés sur les plateformes Airbnb et Vrbo (valeurs 2023-2024)

HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS : LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ENTRE 1990 ET 2020



-2,7% vs 1990

Évolution Vosges = +32,8%

Source : INSEE, base logements (valeurs 2020)

517

résidences secondaires

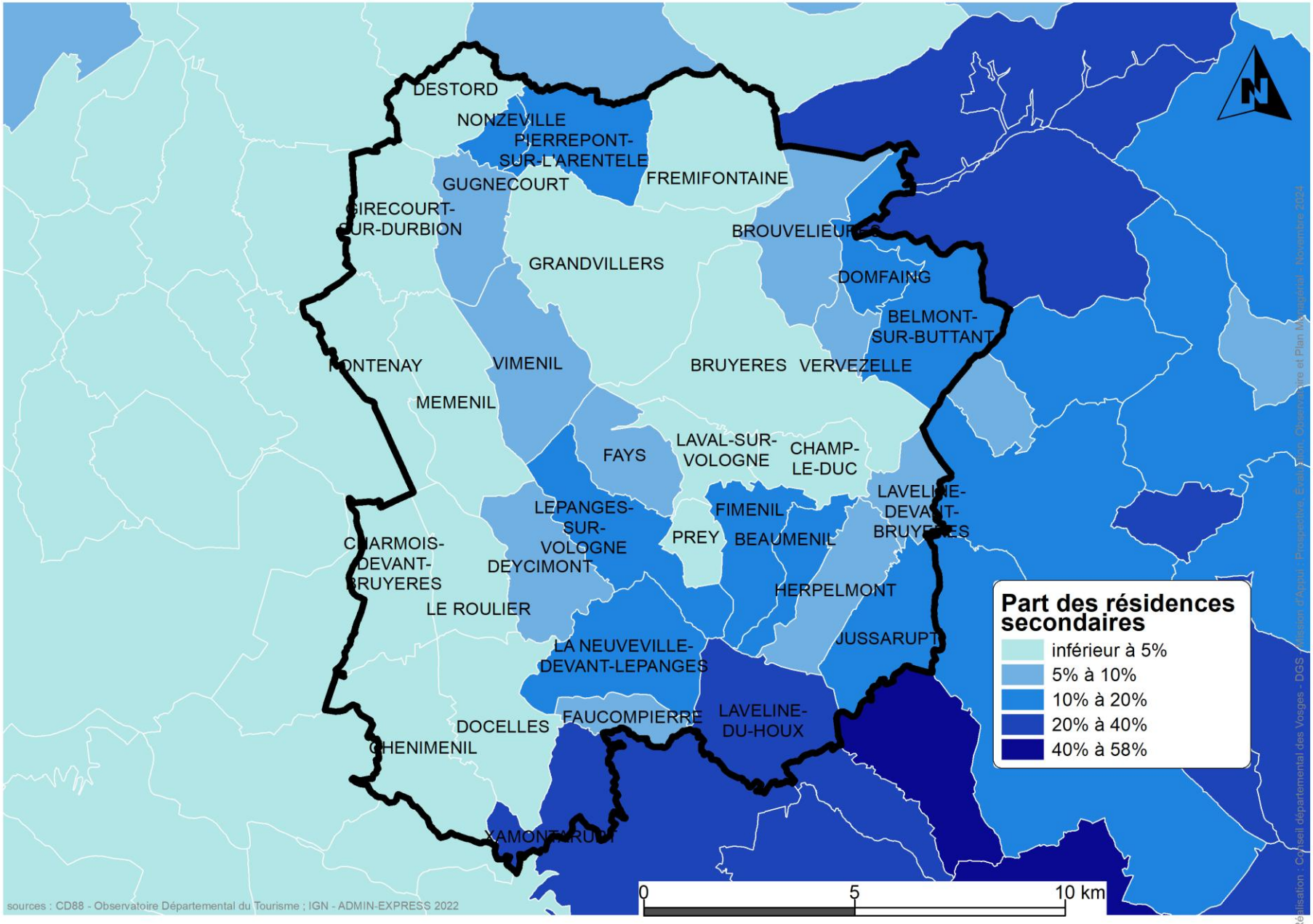
Part Vosges = 2,4%

Soit **6,5%** des logements de la communauté d'agglomération (Vosges : 9,9 % ; France : 9,8 %)

2 600

lits non marchands

Part des résidences secondaires sur le total des logements par commune





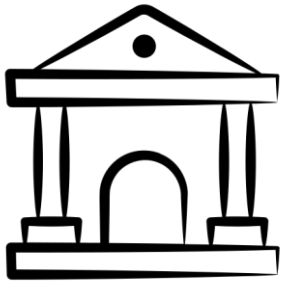
Partie 4

FILIÈRES TOURISTIQUES





TOURISME & PATRIMOINE



Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
CHÂTEAU DE GIRECOURT	GIRECOURT-SUR-DURBION	CHÂTEAUX ET AUTRES BÂTIMENTS CIVILS REMARQUABLES	**ND***
MUSÉE HENRI MATHIEU	BRUYÈRES	MUSÉES	ND
EGLISE ROMANE DE CHAMP-LE-DUC	CHAMP-LE-DUC	SITES RELIGIEUX	ND

ARTISANAT & SAVOIR-FAIRE

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
LE MOULIN DE XAMONTARUPT	XAMONTARUPT	PATRIMOINE INDUSTRIEL, ARTISANAL, AGRICOLE ET TECHNIQUE (hors confiserie)	ND

ND* : données non disponibles

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques du département des Vosges – Observatoire départemental du tourisme des Vosges (données 2023)

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
Le Manoir aux légendes	LAVAL SUR VOLOGNE	ESCAPE GAME	**ND***

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les sites	Commune	Catégorie	Nombre de visiteurs 2023
ÉTANGS DE POINTHAIE	BRUYERES	LACS	**26 273 passages**
LA MONTAGNE DES FOURMIS GEANTES	BRUYERES	SENTIER DÉCOUVERTE	**ND***
LA MONTAGNE DE L'AVISON	BRUYERES	SITE DE VISITE	ND
PARC PÉDAGOGIQUE ALAIN THIRION	LAVAL-SUR-VOLOGNE	PARC	ND

ND* : données non disponibles

Source : Observatoire départemental du tourisme des Vosges – Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges (données 2023)

À SAVOIR



LA MONTAGNE DE L'AVISON

Entre nature et histoire

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & LOISIRS

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

C'est aussi :

Le vélotourisme

2

Boucles cyclo-sportives

1

Boucle patrimoine



5

structures labellisées
Accueil Vélo

1 espace VTT-FFC avec 19 boucles VTT et 2 boucles VTC

Source : Comité départemental du Tourisme des Vosges (données 2023) - Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges



© Epinal Tourisme

Partie 5



LES OFFICES DE TOURISME



LES CHIFFRES DES OFFICES DE TOURISME

Communauté de communes de Bruyères-Vallons des Vosges

OFFICE DE TOURISME

1 office de tourisme à Bruyères



4 100 demandes d'informations

+ 28% vs 2022

Part Vosges = 3%



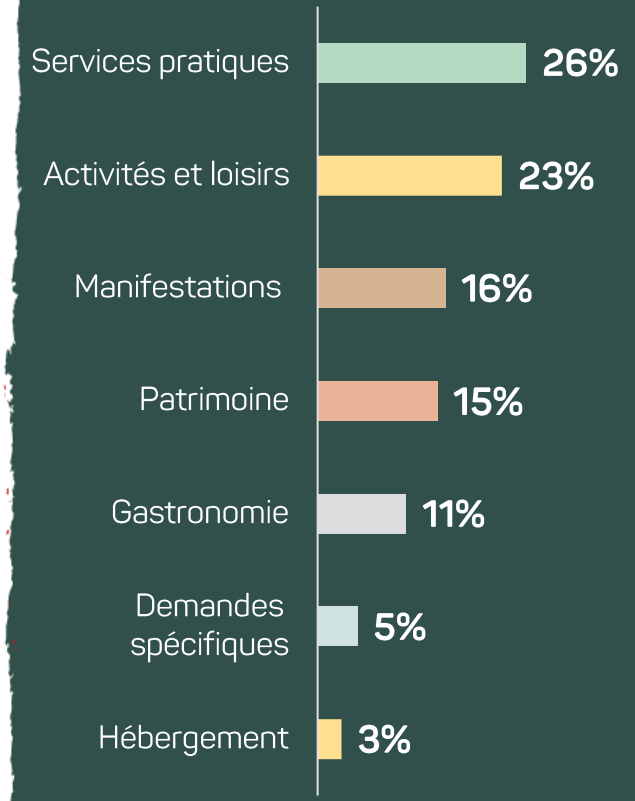
7 400 visiteurs

+ 19% vs 2022

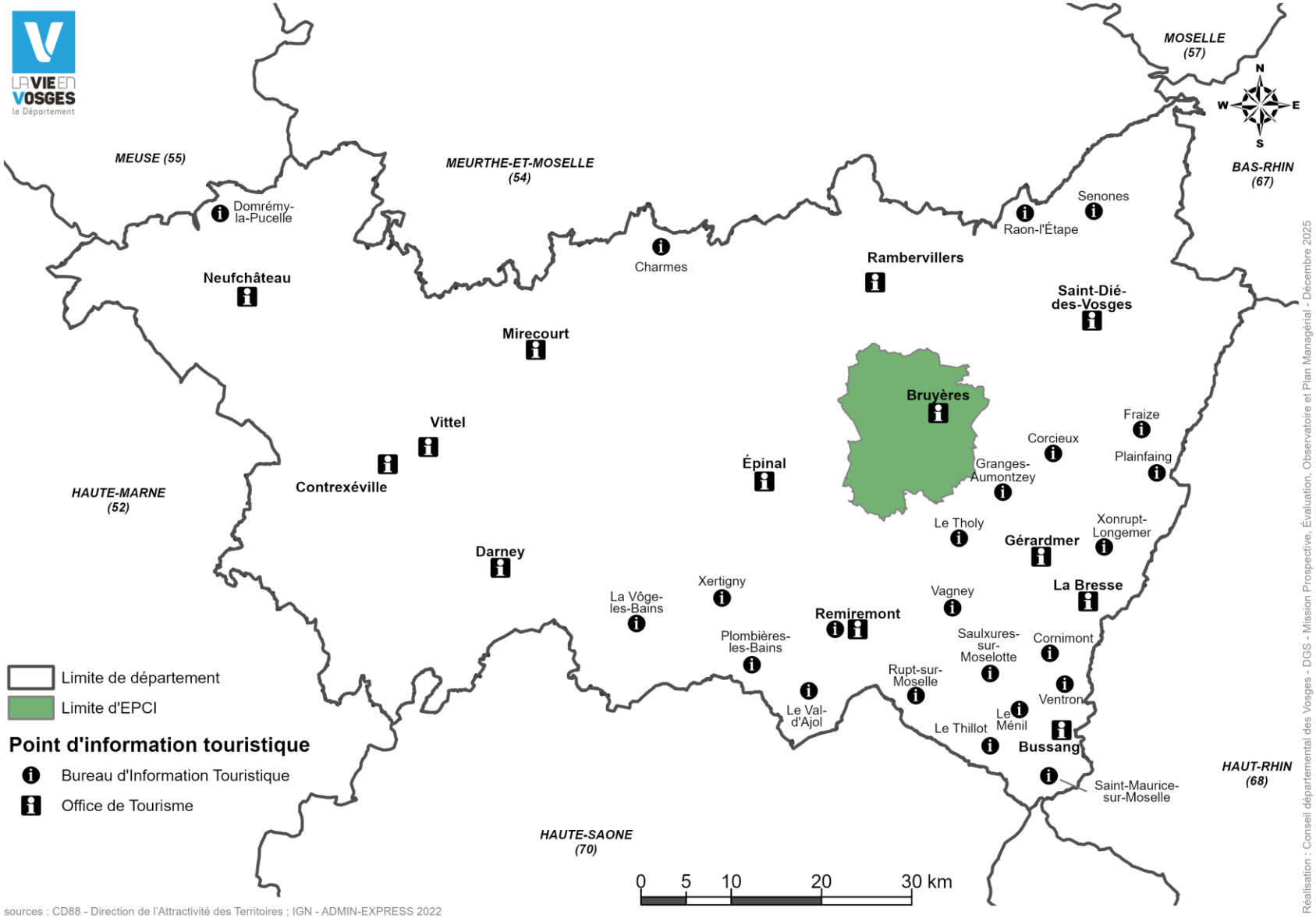
Part Vosges = 2%

Source : AVIZI données 2023 (données sous-estimées)

LES PRINCIPALES DEMANDES FAITES A L'OFFICE DE TOURISME ET AUX POINTS D'INFORMATIONS



Communes d'implantation des points d'information touristique



Note méthodologique Calcul des nuitées



© CD88

Nuitées marchandes et non marchandes

Source : Orange Flux Vision

Méthode de calcul

Orange Business Services a mis en place un outil d'observation des flux de mobilité touristiques à partir des informations techniques issues du réseau mobile Orange.
A partir d'échantillons massifs et représentatifs, cet outil donne accès à des indicateurs statistiques sur la fréquentation, l'origine géographique ou encore le profil de la clientèle

Cette technologie a l'avantage de suivre l'ensemble des flux touristiques d'un territoire, quelque soit le type d'hébergements choisis par la clientèle.

Les données fournies dans le cadre de ce dispositif sont issues de procédé d'anonymisation, en conformité avec les exigences de la CNIL.

Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des 6 territoires infra d'observation touristiques du département des Vosges

Nuitées marchandes

Sources : AIRDNA-ARTGE
Taxe de séjour

Méthode de calcul

Les données de la taxe de séjour ont été utilisées pour calculer le nombre de lits marchands global et pour connaître le nombre des hébergements totaux dans les Vosges. Ces données sont disponibles à l'échelle des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) .

Cependant, pour les données des locations saisonnières, il a été choisi de partir des données fournies par AIRDNA. L'ARTGE (Agence Régionale du Tourisme du Grand-Est) réalise une estimation des nuitées calculées sur le nombre de logements réservés sur les plateformes AIRBNB et VRBO (ex Homeaway). Les données sont disponibles à l'échelle régionale, départementale et des EPCI du département des Vosges.

Glossaire



© Vincent Damarin

Commune : La commune est la plus petite subdivision administrative française. Au 1er janvier 2023, la France comptait 34 945 communes : 34 816 en métropole et 129 en outre-mer. Depuis le 1er janvier 2025, il n'y a plus que 506 communes dans les Vosges.

Curistes assurés sociaux : personnes venues réaliser une cure thermale de 15 jours et affiliées à l'organisme d'assurance maladie.

Durée moyenne de séjour : durée de séjour d'un touriste en nombre de jours.

Durée de séjour maximale : durée maximale de séjour d'un touriste en nombre de jours (disponibles uniquement pour les locations saisonnières)

Emploi salarié / non salarié : Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire (INSEE).

EPCI : Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarités (ex : Communauté de communes, Communauté d'agglomération...).

Excursionniste : personne ayant réalisé une visite à la journée (pas de nuitées)

Entreprise touristique : entreprise déclarant au moins un salarié travaillant dans le secteur du tourisme

Lits marchands et non marchands : les lits marchands ont une vocation locative (lits en gîte, auberge, hôtel...). Les lits non marchands quant à eux n'ont pas vocation à être loués (lits provenant de résidence secondaire, hébergement familial...).

Offres actives/logements : Nombre de logements ayant été réservés au moins 1 fois dans l'année.

Nuitées : Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les touristes dans un hébergement (marchand ou non marchand)

Points d'informations touristiques : lieu d'accueil permettant de fournir au public des informations touristiques adéquates (hébergements, activités, patrimoine, restauration...)

Sites de visite et de loisirs : il s'agit de lieux, de structures accueillant des visiteurs. Ils peuvent être payants ou gratuits. Il peut s'agir de sites archéologiques, de châteaux, de lieux de mémoire, de sites naturels, de parcs de loisirs, de transports touristiques, de parcs animaliers, de patrimoines industriels, artisanaux, agricoles ou encore techniques....

Taux de fonction touristique : nombre de lits marchands et non marchands pour 100 habitants. Permet de voir la pression des hébergements touristiques sur le territoire.

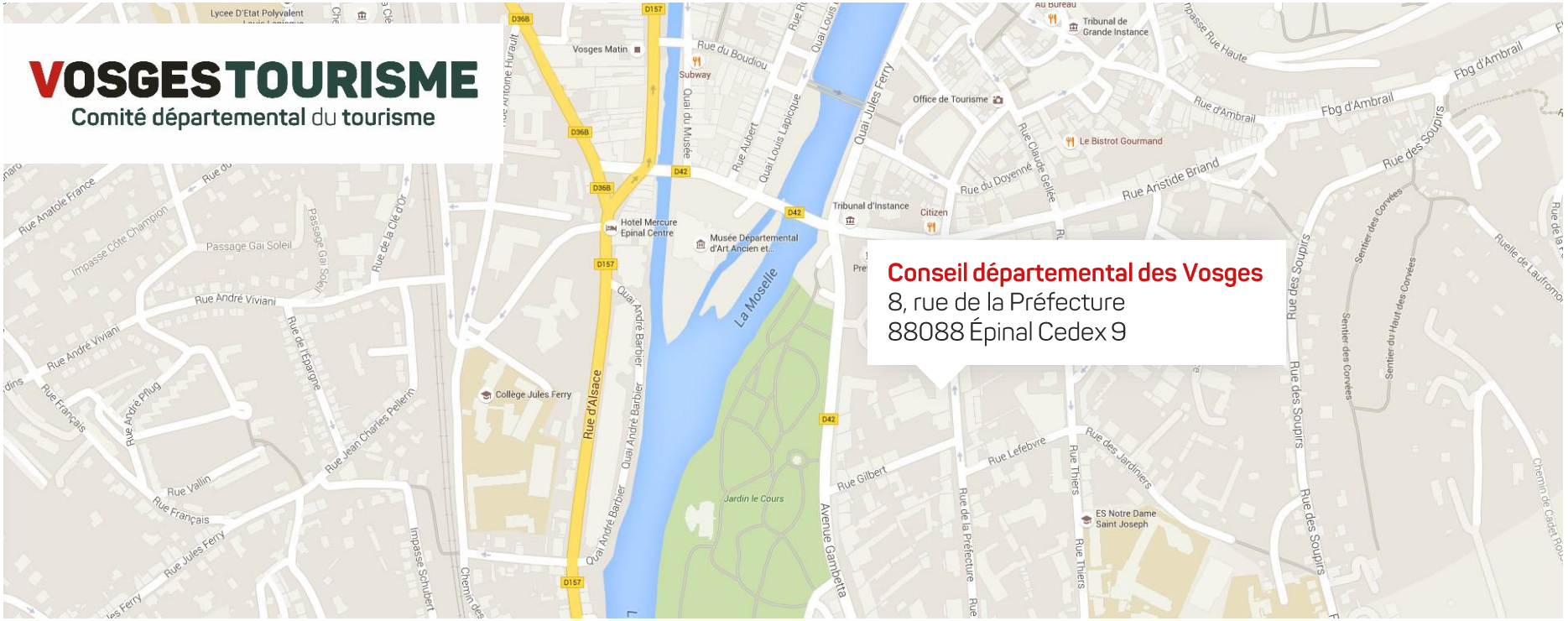
Taux d'occupation : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (ou emplacements) occupés et le nombre de chambres (ou emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'occupation maximal : il s'agît du taux d'occupation le plus élevé observé pendant une période.

Touriste : personne qui passe au moins une nuit dans les Vosges, en dehors de son domicile, pour motif personnel (loisirs, visite parents ou amis, santé...) ou professionnel (affaires, congrès, salon...).

Visiteur : un(e) excursionniste ou un(e) touriste

VOSGESTOURISME
Comité départemental du tourisme



CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
Observatoire départemental du tourisme

Manon JACQUOT

mjacquot1@vosges.fr

+33(0)3 29 38 53 59

Professionnels du tourisme, rejoignez-nous sur :

@VosgesTourismePro

Et sur notre site internet :
tourismepro.vosges.fr

VOSGES TOURISME
Comité départemental du tourisme

JE VOIS
LA VIE EN
VOSGES